

## **DEC202384INSB**

Décision portant nomination de Mme Carina Prip-Buus en qualité de chargée de mission institut (CMI).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des sciences biologiques ;

**DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Mme Carina Prip-Buus, Directrice de recherche au CNRS, est nommée chargée de mission institut de l'Institut des sciences biologiques, du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 20 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi de la section 24 « Physiologie, vieillissement, tumorigenèse ».

Pour l'exercice de cette mission, Mme Carina Prip-Buus demeure affectée à l'UMR8104 « Institut Cochin » à Paris.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 15 janvier 2021

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

